

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 1 ACTE/2024

LE CHOIX D'UNE ENTREPRISE EN VUE D'UNE MISSION D'ETUDE ET REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT CYCLABLE A DOUZ - KEBILI

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie ci-après dénommée l'ANME lance le présent appel d'offres pour le choix d'un bureau d'études ou groupement de bureau d'études en vue de préparer un dossier technique et financier d'exécution pour l'aménagement d'une piste cyclable dans la ville de Douz-Kebili.

Le soumissionnaire désirant participer à cet appel d'offres peuvent demander le dossier y afférent par e-mail à l'adresse électronique suivante : programme.acte@gmail.com ou télécharger le cahier des charges gratuitement à travers le site web de l'agence www.anme.tn.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale ou déposées directement au bureau d'ordre, à l'ANME à l'adresse suivante :

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie
Cité Administrative, 1 Rue du Japon Montplaisir
1073 Tunis-Belvédère**

Au plus tard le **15 juillet 2024 à 12h** le cachet du bureau d'ordre de l'ANME faisant foi.

Le soumissionnaire préparera obligatoirement deux (2) exemplaires de la soumission (offre technique et offre financière), indiquant clairement sur les exemplaires «Original» et «Copie» et une copie scannée de la soumission (offre technique et offre financière) sur un support numérique.

Le soumissionnaire est tenu de présenter à l'appui de son offre les dossiers suivants :

- ✓ Le dossier administratif : Ce dossier devra comprendre les documents suivants :
 - La patente du bureau soumissionnaire et son immatriculation fiscale ;
 - Copie de la dernière déclaration de la CNSS (ingénieur chef de file) ;
 - Une copie de l'agrément du soumissionnaire ou du cahier des charges validé ;

- Une convention signée (signatures conformes) par les experts stipulant leur solidarité dans les missions qui seront attribuées au groupement ;
- Copie du présent TDR signé et paraphé par l'ingénieur mandataire
- ✓ Le dossier technique : Le dossier technique devra inclure tous les documents mentionnés dans le Cahier des Prescriptions Techniques.
- ✓ Le dossier financier : L'offre financière devra comporter :
 - La soumission conformément au modèle annexé dûment remplie, signée, datée et tamponnée. Tout manquement à la présentation de la soumission signée entraînera l'exclusion du soumissionnaire
 - Le bordereau des prix et le devis estimatif dûment rempli en toutes lettres et en chiffres, paraphé à chaque page, signé, daté et tamponné à la dernière page.

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre et toute offre parvenue à l'Agence après la date du **15 juillet 2024** sera rejetée.